

Etat-civil 2010

• **Mariages**

06 mars : Carpio Mélodie et Mathieu Vayssière
 22 mai : Frayssinet Ginette et Bernard Germain
 17 juillet : Marie-Amélie Gauffre et Julien Aymard.

• **Naissances**

21 janvier : Nebot-Sanson Makhno
 05 mars : Romiguer Benjamin
 08 juillet : Garcia Clément
 23 septembre : Bernat Emma et Bernat Théo
 29 septembre : Gomez Emma
 06 octobre : Prieu Tanguy
 11 octobre : Gomez Leyla
 14 octobre : Jaudon Raphaëlle

• **Décès**

16 janvier : Hérail Paul
 17 février : Boulenc Gilles
 23 février : Pageault Marcelle
 21 mars : Serin Monique
 16 juin : Geysse Léa
 28 septembre : Cambon Louis
 10 octobre : Arvieu Pierre
 29 octobre : Roucayrol Alain

NB : Seuls les noms des familles qui ont donné leur autorisation à une publication des actes d'état civil les concernant sont publiés dans cette rubrique.

**A NOTER ...
 NUMÉRO DE RUE**

Les personnes qui n'ont pas de numéro de rue sur leur habitation doivent se signaler à la mairie. Des plaques seront réalisées pour identifier de manière exacte chaque habitation.

UN SERVICE FORMATION SUR PLACE AVEC LE SARAPP

L'antenne du GRETA Sud Aveyron propose divers domaines de formation. Ce service s'adresse à tout public non scolarisé (salariés, demandeur d'emploi, agriculteurs, retraités...)

Bureautique : apprentissage initiation ou perfectionnement en informatique. S'initier à Word, Excel, Publisher. Utiliser et mieux connaître son ordinateur « petite maintenance ». Comment sauvegarder ses documents (sur clé USB, graver un CD). Envoyer des photos par Email.

Internet : Initiation, communication, recherche.

Photos numériques : Transférer des photos sur son ordinateur, les classer.

Apprentissage du Français : Cette formation s'adresse aux étrangers installés sur nos communes qui ne maîtrisent pas notre langue écrite et orale.

Remise à niveau : Français, Mathématiques, en vue d'un concours ou d'un examen.

Le coût de la formation varie en fonction du statut du participant, financement personnel prise en charge du Conseil Régional, l'employeur ou Vivéa pour les agriculteurs.

Le Sarapp est un lieu d'accueil et d'accompagnement individuel, pour plus de renseignements contacter Chantal Cauquil : Lundi de 14h00 à 17h00 Mardi de 9h00 à 14h00. Tél. : 05 65 49 58 88

ENTRÉE DE CAMARÈS

Après l'approbation du marché par le conseil municipal en date du 09.12.10 sur proposition du maître d'œuvre (Cabinet Fourcadier), le marché de l'entrée de Camarès débutera 1^{er} semestre 2011. La valeur totale des travaux est estimée à 960.000 € HT. Ce plan global d'aménagement est visible à la salle du conseil à la mairie. Il concerne l'entrée Nord jusqu'à l'embranchement avec la réalisation d'un rond-point, l'aménagement piétonnier et le re-calibrage de la chaussée. Au préalable, des travaux (réseaux d'eaux, assainissement, enfouissement de lignes, suppression d'arbres...) seront réalisés.

GENDARMERIE : UN NOUVEL ADJUDANT À LA BRIGADE

Depuis juillet 2010, la brigade de Camarès - qui fait partie de la communauté de brigades de gendarmerie de Belmont-sur-Rance - a accueilli un nouveau commandant. L'adjudant Alain Garcia âgé de 38 ans a exercé de 2004 à 2007 comme gendarme à St-Affrique et de 2007 à 2010 à la brigade de St-Rome de Tarn en tant que chef adjoint. Après avoir reçu ses galons d'adjudant, il commande désormais la brigade de Camarès. Nous lui souhaitons une bonne réussite professionnelle et une bonne adaptation pour lui et sa famille.

LA PAROISSE ACCUEILLE LE PÈRE MICHEL TASSIER

C'est dans l'église de Camarès que plus de 350 fidèles venus des villages des cantons de Belmont et de Camarès se sont réunis en octobre dernier pour accueillir le nouveau responsable de la paroisse Saint Méen des Rougier qui compte trente clochers. Michel Tassier, âgé de 67 ans, arrive de Villefranche-de-Rouergue. Nous lui souhaitons la bienvenue sur les terres du Rougier.

VŒUX DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Maire, Jacques Bernat, ses adjoints et son conseil municipal vous convient **Dimanche 16 janvier** à 11h45 à la salle des fêtes pour vous présenter ses Meilleurs Vœux.

CAMARÈS

Meilleurs Vœux 2011



Maison de retraite : les premiers résidents vont arriver



Gendarmerie : un nouveau commandant à la brigade



Micro-crèche : les travaux vont démarrer



Columbarium : le monument abrite 12 cases de 4 urnes

Le mot du Maire

Voilà une année de plus qui s'est achevée. Certains d'entre nous n'ont pas vu le temps passé, d'autres ont vécu une année difficile frappés par la maladie ou la disparition d'un être cher.

Au-delà des souffrances à porter, il y a aussi de la joie et de l'espoir. Dix enfants sont nés au cours de l'année écoulée. Alors vive l'année nouvelle et Bonne et Heureuse année à chacune et chacun d'entre vous ; qu'au-delà des problèmes quotidiens, personnels ou familiaux (santé, travail...) que la joie de vivre l'emporte et soit le quotidien de chaque jour.

L'année 2011 verra l'ouverture de la maison de retraite dès le 18 janvier. Une réalisation magnifique et très attendue qui s'intègre harmonieusement dans le paysage. Souhaitons la bienvenue aux nouveaux résidents, que l'encadrement et le personnel s'adaptent rapidement à leur nouvelle fonction.

Au 1^{er} trimestre, les travaux en cours d'études démarreront :

- La construction de la micro-crèche pour une ouverture en septembre
- La réhabilitation de 3 logements dans la maison Delmas
- Les travaux d'aménagements de l'entrée de Camarès. Ce chantier important sera étalé sur 2011-2012 ans avec un arrêt des travaux en période estivale. Des difficultés de circulation seront engendrées, mais nous comptons sur votre compréhension.
- Le programme de rénovation de la Ville haute se terminera d'ici le mois d'avril. Un bilan financier sera communiqué à la fin des travaux.
- D'autres projets sont en réflexion et seront étudiés dans les prochains mois.

Que cette année 2011 vous apporte à tous Santé, Réussite et Joie. Le conseil municipal par sa réflexion, son action, le personnel communal par son travail vous aideront au mieux au cours de l'an nouveau.

Jacques Bernat

MAISON DE RETRAITE : LES PORTES SONT OUVERTES !

Janvier 2009 : nous présentions dans le bulletin municipal le projet de la maison de retraite.
Janvier 2011 : la maison de retraite ouvre ses portes !

Le site de Lagarde voit se développer le plus important chantier lancé par la Communauté de Communes du Rougier de Camarès. Cette réalisation gérée par le Sherpa répond aux besoins de prise en charge des aînés et s'annonce comme un levier économique pour la région. Avec un coût de 7,2 M € (pour les deux sites) financés par le Syndicat Mixte Intercommunautaire, maître d'ouvrage et soutenu par l'Etat, le Département, la Cram et la MSA, les deux structures d'hébergement proposeront un accueil diversifié et un travail en réseau principale singularité du projet et permettront de développer l'économie locale avec la création de 47 emplois équivalents temps plein sur les deux sites.



Octobre 2009 : Jacques Bernat pose la 1^{ère} pierre autour des élus et personnalités.



Janvier 2010 : la maison de retraite sort de terre.



Juin 2010 : Visite de chantier sur le site de Camarès.



Janvier 2011 : ouverture de la maison de retraite à Camarès.

L'aspect environnemental pris en compte avec la réalisation de puits canadiens récupérateurs des eaux de pluie pour l'arrosage des espaces verts, panneaux solaires, chauffage par plancher chauffant, pompe à chaleur, isolation renforcée...

L'architecture moderne du bâtiment qui s'étend sur 2 400 m² accueillera un espace Alzheimer et consultation mémoire, un salon de coiffure, une tisanerie, un lieu de culte, des salles d'animations, une infirmerie, des salles de soins... La bonne exposition, la végétalisation du terrain sont autant d'éléments qui pourront concourir au bien-être des résidents.

Maison de Retraite
Lagarde 12360 Camarès

☎ 05 65 99 95 28

MAISON DE RETRAITE : journées portes ouvertes

Les élus du Syndicat Mixte Intercommunautaire du Rougier de Camarès et du Pays Belmontais ainsi que le président, la directrice et tous les membres du conseil d'administration de l'association « Le Sherpa » vous invitent aux journées portes ouvertes de la maison de retraite de Camarès, **samedi 15 et dimanche 16 janvier, de 14h à 18h**. Durant ces deux jours, chacun pourra découvrir les lieux grâce aux visites guidées organisées. Ces rencontres seront clôturées par un goûter.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF :



A partir du 1^{er} janvier 2011 (loi du Grenelle II), il est obligatoire d'annexer au contrat de vente des immeubles d'habitation non raccordés au réseau public de collecte des eaux usées, le diagnostic des installations d'assainissement non collectif.

Précisons par ailleurs qu'en cas de non-conformité de ladite installation lors de la signature de l'acte authentique de vente, l'acquéreur devra faire procéder aux travaux de mise en conformité dans le délai d'un an après ledit acte de vente.

Attention, ce diagnostic sera réalisé sur notre commune par le SPANC du Syndicat de la Vallée du Rance (à qui notre commune a délégué la compétence) et non par des diagnostiqueurs immobiliers privés. Contact SPANC : Tél. 05 65 49 38 50

MICRO-CRÈCHE :



Afin de satisfaire l'accueil des jeunes enfants, les élus de la Communauté de Communes du Rougier de Camarès ont opté en février dernier pour la création d'une micro-crèche. Une étude financée par la MSA avait permis d'identifier les besoins et attentes de 110 familles rencontrées individuellement. Cette structure attenante au centre de loisirs situé dans le parc du château - qui fera également l'objet d'un réaménagement des locaux - va doter Camarès d'un pôle petite enfance intéressant. Un projet porté par la Communauté de Communes, qui répond à un besoin local et qui s'inscrit pleinement dans la dynamique de favoriser la venue de nouvelles familles. Les travaux débuteront au 1^{er} février 2011 pour une mise en service des locaux au 1^{er} septembre 2011.

Qu'est-ce une micro-crèche ? Cette nouvelle structure entre dans le cadre du plan petite enfance lancé en 2006 par le gouvernement. L'objectif étant de développer le nombre de place dans les structures d'accueil en apportant des règles assouplies, plus de facilité aux territoires ruraux. Cette micro-crèche pourra accueillir 6 enfants (de 3 mois à 6 ans) sur une plage horaire de 7h30 à 19h. Une réunion du comité de pilotage et les familles pouvant être concerné aura lieu courant janvier. Il conviendra aussi de relancer l'association « Familles Rurales » pour organiser la gestion de cette nouvelle structure.



CIMETIÈRE :



Concessions en état d'abandon : 120 plaques portant la mention : «cette concession réputée en état d'abandon fait l'objet d'une procédure de reprise - Prière de s'adresser à la Mairie» ont été posées fin octobre et début novembre au cimetière. Un affichage à l'entrée du cimetière par un avis stipule que la commune a engagé cette procédure pour une durée de 3 ans à compter du 07.02.2011.

Avis de constatation d'abandon de concessions perpétuelles

Le Maire informe les ayants-droits qu'il sera procédé au cimetière communal de Camarès à la constatation de l'état d'abandon des concessions perpétuelles, **le lundi 7 Février 2011 à 9 heures**.

Columbarium et jardin du souvenir : Les travaux du columbarium sont terminés. Le monument contient 12 cases de 4 urnes.

Par délibération du 09.12.10, les tarifs à compter du 01.01.2011 sont les suivants :

Case 30 ans / pour 1 case de 4 urnes : 650 €

Case 50 ans / pour 1 case de 4 urnes : 800 €

Pas de perpétuité.

Concession normale :

Prix pour 2,5 m² : 150 € pour 30 ans, 200 € pour 50 ans, 400 € perpétuité

Prix pour 4,5 m² : 400 € pour 50 ans et 800 € perpétuité.

